



MAIRIE D'ALLAINVILLE AUX BOIS

(VELINES)

DEPARTEMENT
DES YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE RAMBOUILLET

CANTON DE
RAMBOUILLET

ARRETE MUNICIPAL

N° 17-2022

Du 25 Août 2022

Le Maire d'Allainville aux bois

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213,6 ;
- VU le code rural, et notamment les articles L 161.5 et D 161.10 ; VU le Code de la Route, et notamment ses articles R 110.1, R 110.2, R411.5, R 411.8, R 411.25 à R 411.28, R 412.29 à R 412.33, R 413.1, R 414.14, R 417.6 ;
- VU le Code de la Voirie Routière et notamment ses articles L113.1 et R 113.1 ;
- VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété ;
- VU l'instruction interministérielle de la signalisation routière (Livre I) approuvée par arrêtés interministériels du 7 juin 1977 modifié et modifiée par les arrêtés interministériels des 6 novembre 1992, 8 avril et 31 juillet 2002.
- VU la demande en date du 25 Août 2022 de la société **RCA** de MARTIZAY (36220) sous-traitant de la société VINCI AUTOROUTE

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est prévu la réfection des joints de chaussée et de trottoir sur le pont d'Obville

OUVERTURE AU PUBLIC : Lundi de 15h30 A 17h30, Jeudi de 17h30 A 19h30 et le Samedi sur rendez-vous

4, rue Michel CHARTIER – 78660 ALLAINVILLE-AUX-BOIS

Tel. : 01.30.59.00.03

Mel. : mairie-dallainvillea2@orange.fr

Site Internet : <http://allainville-aux-bois.fr>

ARTICLE 2 : La circulation sera interdite.

Les travaux sont prévus les 29 et 30 Août 2022.

L'entreprise aura la charge de la surveillance et du maintien de la signalisation durant toute la période des travaux.

Une déviation sera mise en place.

COPIE

POMPIERS
GENDARMERIE
LA POSTE
SICTOM
LES RIVERAINS
TRANSDEV

A Allainville-aux-bois, le 25 Août 2022

Monsieur le Maire,

Gilles QUINTON



Route bawee

Deviation

